

NATUCID

Aliment complémentaire destiné aux porcs, aux volailles et aux lapins.

Cet aliment est strictement réservé à l'espèce ou catégorie d'animaux indiquée.

COMPOSITION

Chlorure de sodium, Chlorure de magnésium

CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Humidité produit fini 32 %, Protéine brute 0.0 %, Cellulose brute 0.0 %, Matières grasses brutes 0.0 %, Cendres brutes (mat. minérales) 0.7 %, Lysine 0.00 %, Méthionine 0.00 %, Sodium 4.20 %.

ADDITIFS

CONSERVATEURS

Acide lactique (E270), Acide formique (E236),

MODE D'EMPLOI

PHYSACID s'utilise en continu dans l'eau de boisson. En fonction du pH et Th de l'eau, la dose à utiliser sera + ou - élevée.

Porc engraissement : 150 ml en continu pour 1000 L d'eau - Truie : 200 ml en continu pour 1000 L d'eau -

Porcelet : 500 ml en continu pour 1000 L d'eau

Volaille : 250 à 300 ml pour 1000 L d'eau

Lapins engraissement, 100 ml en continu pour 1000 L d'eau - Lapines : 200 ml en continu pour 1000 L d'eau

Certifié par Bureau Veritas Certification France, FR-BIO-10, Peut être utilisé en agriculture biologique en conformité avec le règlement (CE) n° 834/2007 et (CE) n° 889/2008, % de matière sèche d'ingrédients d'origine agricole provenant de l'agriculture biologique : 0 %, % de matière sèche provenant de produit en conversion vers l'agriculture biologique : 0 %, % de matière sèche d'ingrédients d'origine agricole : 0 %, Conserver hermétiquement dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière, pendant une durée maximum de 6 mois après ouverture, Dans le cas où le poids net n'apparaît pas sur l'étiquette, il est indiqué sur l'emballage ou sur le bon de livraison.

MIXSCIENCE

7 avenue René Cassin - ZI de Bellitourne - AZE
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE -
FRANCE

Agrément n° : α FR 53-014-805

Tél + 33 (0) 2 43 07 42 44

Agrément n° :α fr 53 014 805